



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A BEL ET BIEN COMMENCÉ

Le **Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)** qui observe la scène politique nationale avec beaucoup d'attention, estime qu'on a anticipé, de façon accélérée, sur les campagnes législatives et présidentielles de 2006 et 2007.

À la vitesse où vont les déclarations et événements politiques au Sénégal, la RADDHO n'écarte plus l'hypothèse d'élections jumelées anticipées.

Dans les faits, tous les leaders sont en campagne électorale sur le terrain. Par conséquent, la RADDHO va d'ores et déjà prendre toutes les dispositions nécessaires pour la surveillance du processus électoral anticipé.

De ce point de vue, la RADDHO croit qu'il est absolument nécessaire de réactiver tous les organes de régulation des élections qui doivent désormais demeurer en permanente veille.

Par ailleurs, la RADDHO regrette que le débat dérisoire sur l'ONEL ou la CENA se soit déroulé sans la participation de la société civile dont les sénégalais et sénégalaises s'accordent à reconnaître son rôle essentiel, depuis 1998, pour l'avènement d'une alternance pacifique.

La RADDHO se réjouit également du fait qu'une vieille proposition sur le financement des partis politiques soit relancée. Cependant elle demande l'organisation d'une vaste concertation des partis politiques et de la société civile afin de dégager des critères pertinents et propose que le plafonnement du budget des partis politiques soit reconnu.

De ce fait, la RADDHO appelle tous les partis politiques à faire preuve de sérénité pour un débat politique riche, civilisé et portant sur des idées et des programmes qui répondent aux aspirations des populations sénégalaises.

En tout état de cause, il faut que le débat d'idées qui a forgé la réputation de l'élite intellectuelle et politique continue.

Sur ce, la RADDHO recommande que :

- la liberté d'opinion et d'expression soit reconnue à tous les sénégalais et sénégalaises d'ici ou d'ailleurs, quel que soit le lieu où ils ou elles l'expriment conformément à tous les instruments juridiques internationaux reconnus et intégrés dans le préambule de la Constitution sénégalaise (Déclaration

Universelle des Droits de l'Homme, Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Pacte relatif aux droits civils et politiques) ;

- la séparation stricte des pouvoirs judiciaires, exécutifs et législatifs demeure pour éviter toute instrumentalisation politique des audits.

En ce qui concerne les détournements de deniers publics, la RADDHO estime, qu'il faut au contraire, renforcer les pouvoirs et les moyens des organes de contrôle administratifs et judiciaires de manière à ce qu'ils exercent en toute indépendance leur mission. De ce point de vue, le pouvoir d'auto saisine des organes judiciaires contribuerait à éviter sûrement toute forme d'immixtion de l'exécutif dans le judiciaire.

Ainsi, la RADDHO en appelle à la mise en œuvre du pluralisme audiovisuel et la fin du monopole d'État sur la télévision sénégalaise qui donne aujourd'hui la triste image de télévision de parti unique.

Par contre, la RADDHO salue et soutient la position du Chef de l'État sur l'excision et le mariage précoce et exprime sa disponibilité à travailler avec les autorités compétentes pour l'éradication de ce fléau.

Fait à Dakar, le 20 juin 2004
Le Secrétariat Général